

Ruhengeri, le 6/2/58.-

RUHENGERRI



15884

A Monsieur le Comptable Territorial,
à RUHENGERRI.

Monsieur le Comptable,

Je me permets très respectueusement de vous
communiquer que je suis entrain de construire une maison et
que pour ce motif, je désire retirer ma somme dans la Caisse
d'Epargne. Mon numéro: 4.608.

Dans l'espérance que vous daigneriez réserver
bon accueil à ma demande, veuillez agréer, Monsieur le Comptable
Territorial, l'expression de mes sentiments respectueux.

Mukiga Athanase.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Mukiga' with a stylized flourish at the end.

CAISSE D'ÉPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RWANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RWANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Rwanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Rwanda-Urundi, certifie par la présente que le . 14/2/53. a été ouvert au nom de . MUKIGA Athanase . K en service de . Gouvernement - Territoire de RUHENGERI un livret d'épargne n°. . 4.608 série. 247.000 . en exécution des instructions du Gouverneur du Rwanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952. =

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . . . 18 mars . . . 19 53.

Le Directeur de la Succursale
du Rwanda-Urundi,



M. FIEVEZ.

Rubengeri

C. 7-2-58

Gifuku

Wababa, amafunga ya nyije, ya

mbili Laizze bapargne wababaka
kufura amafunga ya gubakaz, mbili ya
nyije
Gifuku

CAISSE D'ÉPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RWANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RWANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Rwanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Rwanda-Urundi, certifie par la présente que le . 14/2/53 a été ouvert au nom de . GIFUKU en service de . Gouvernement - Territoire de . RUHENGIRI un livret d'épargne n°. 14.680 série. 247.000 ! en exécution des instructions du Gouverneur du Rwanda-Urundi n° 21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952. =

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . . 18 mars . . . 1953.

Le Directeur de la Succursale
au Rwanda-Urundi,



M. FIEVEZ.

Territoire de Rushemzi le 7/2/58

Kuri Bwana Comptable d. territoire

Wahalamutsa
Wahamungesho impanu
ituma abaho amafaranga
yo muri cemi depayi
Kuli mugore Wanyu yabaye
ahamwe Bahiri wdayashakira
Kunyashakira ahamwe
Kuri Badafite ikibaturu

Mugire amahoro

Nyene Comptable chef
hanyu Joseph

[Signature]

Kwa Bwana Comptable wa -
Territoire

Bwana Comptable,

Ndakumbusha ko mabongo Licencie.
hona ndabata. Kuafunga yauye yo-
muti Caisse d'Epargne.

Inumero Singizi -

Ndaba Shimiye -

naye H Thomas Kressa

PRay